

Importations en Algérie : Kamel Rezig veut accélérer le traitement des dossiers grâce aux plateformes numériques

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a effectué samedi une visite d'inspection au niveau des bureaux chargés de la gestion des plateformes numériques relevant de son secteur. Cette visite intervient dans le cadre du suivi du fonctionnement des différents systèmes numériques dédiés notamment au traitement des programmes prévisionnels d'importation.

Selon un [communiqué](#) du ministère, Kamel Rezig s'est notamment intéressé au rythme de traitement et d'examen des dossiers ainsi qu'à l'état d'avancement de l'étude des programmes prévisionnels d'importation. Le ministre a également suivi le fonctionnement de la plateforme numérique consacrée au traitement des préoccupations des opérateurs économiques.

Accélérer le traitement des demandes des importateurs

Cette plateforme constitue désormais un outil important pour permettre aux opérateurs économiques de faire remonter leurs préoccupations et de suivre leur prise en charge par les services concernés.

Lors de sa visite, le ministre a examiné le nombre de préoccupations reçues, le niveau de leur traitement ainsi que les mécanismes mis en place pour assurer leur suivi.

Kamel Rezig a insisté sur la nécessité d'assurer une prise en charge « rapide et efficace » des préoccupations exprimées par les opérateurs économiques. Il a également appelé à maintenir un suivi continu des dossiers afin d'éviter les retards dans leur traitement.

Le ministre a, dans ce contexte, souligné l'importance d'une meilleure coordination entre les différents services et organismes concernés. L'objectif est d'améliorer l'accompagnement des opérateurs économiques et de rendre plus efficace le traitement de leurs demandes.

Les données au cœur de la décision

Au-delà du traitement administratif des dossiers, le ministre a également mis l'accent sur l'exploitation des données fournies par les plateformes numériques.

Ces données et indicateurs doivent permettre au ministère de disposer d'une

vision plus précise et actualisée des différentes opérations. Ils peuvent ainsi servir à identifier les éventuels blocages, mesurer les délais de traitement et accélérer la prise de décision.

Cette orientation confirme la place croissante du numérique dans la gestion du commerce extérieur en Algérie. Pour les opérateurs économiques, l'enjeu est notamment de bénéficier de procédures plus rapides, d'un meilleur suivi des dossiers et d'une prise en charge plus efficace de leurs préoccupations.

La modernisation des plateformes numériques apparaît ainsi comme un levier important pour fluidifier les opérations d'importation et améliorer les relations entre l'administration et les opérateurs économiques.